

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'AMAP de Nyons 16 février 2013

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale dans les locaux de la Maison de Pays de Nyons.

L'assemblée est présidée par Nicolas Thévenot (NT) en qualité de président en exercice de l'association et Antoine Parzy est nommé secrétaire de séance.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés :

- Présents : Augier Elodie, Billot Geoffray, Davadant Xavier, Delmaire Anne, Dintinger Stéphanie, Lefevre Didier, Saïf Hassan, Martin Clarisse, Olivier Roland & Genevieve, Parzy Antoine, Pelleray Laëticia, Poulet Elisabeth, Rolle-Giry Christine & Olivier, Thévenot Nicolas.
- Mandat : de Heritier Dominique et Duval Marion à Delmaire Anne, de Terrier Pierre à Thévenot Nicolas
- Producteurs présents : Girard Raphaël (pommes de terre et agneau), Trombetta Franck-Olivier (FOT) (légumes, volailles, œufs)
- Producteurs excusés : Nicolas Picker (fromages de chèvre) et Cédric Bommenel (porc).
- Invités : Dyon Perrine, Michoulier Fabrice (en tant que futurs adhérents)

Conformément à l'article 7 des statuts, plus de 13 des membres à jour de cotisation étant présents ou représentés, le quorum de un tiers est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer à titre ordinaire.

Ouverture de la séance à 9h40.

Le président rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant. Lecture est faite des différents rapports. Puis le débat s'ouvre entre les participants.

1. Bilan moral (Cf. pièce jointe)

Vote :

- contre : 0
- abstention : 1

2. Rapport financier

Vote :

- contre : 0
- abstention : 1

3. Rapports des référents

3.1. Référente légumes, volailles, œufs (Stéphanie Dintinger)

Compte-rendu sur le questionnaire :

- 16 questionnaires ont été reçus, sur 27 paniers.
- Certains adhérents n'ont pas fait l'année entière, attendent impatiemment les paniers de printemps. Demande de tableaux d'annonce, et de variété d'une semaine sur l'autre avec moins de variété dans chaque panier pris séparément.
- Reproches : l'ail est petit, les navets étaient trop piqués. Ce sont les seuls griefs récurrents.
- Nombreuses remarques sur les cardons : il en faudrait soit plus, soit pas...
- Demande de **plus** : de brocolis, mâche, épinards, haricots, fraises, petits pois.
- Demande de **moins** : choux et choux raves, persils, poivrons.
- Concernant les tomates : plus de variétés de tomates et plus de tomates.
- Il n'y a pas eu de choux rouges dans les petits paniers.
- Beaucoup soulignent la qualité gustative des épinards, mâche, radis, etc. Satisfaction globale sur la qualité des légumes.

Discussion sur l'idée d'une caisse en bout de distribution pour ceux qui « bouderaient » tel ou tel légume.

Il est rappelé que le poids moyen d'un petit panier a été fixé à 4 kg, et à 10 kg pour un grand. Mais quand on s'engage, on s'engage par rapport à une perte potentielle, et en contrepartie la possibilité d'un surplus. Cette année, les paniers ont été de 10% plus garnis.

Réactions de F.-O. Trombetta aux réponses du questionnaire :

- Concernant la diversité des paniers, il faudrait faire deux groupes pour alterner de façon hebdomadaire sur les petits paniers.
- Concernant les haricots et petits pois : ils sont difficiles à cueillir, comme les épinards.
- Les fèves : je n'en ai pas fait cette année, elles ont gelé avec le froid.
- les cardons : c'était cadeau, en fait cela prend une place folle et demande du soin pour avoir peu de choses à la fin.
- Les brocolis, ils sont victimes des parasites, les grosses têtes de fin d'été surtout. De même en octobre, pertes sur coup de vent.
- La mâche, dur à récolter
- Salades d'hiver : elles ont mal marché.
- Choux raves : il y en avait effectivement beaucoup (37 paniers sur 41 distrib)
- Choux : c'est une base du légume d'hiver, je vais essayer d'augmenter les variétés
- Fraises : il faut repartir à zéro ; j'aimerais en faire plus.
- Poivrons : c'est aussi une base du légume d'été. NT : on peut faire comme les courgettes l'année d'avant, en proposer en commande ponctuelle.
- Tomates : c'est dans mes plans d'en faire plus de variété, quelques erreurs au niveau des plans commandés, et ce n'était pas une année à tomates.
- Chou rouge : NT : c'est le référent légumes qui fera remonter chaque mois les demandes.
- Poulets : je ne peux pas livrer pour 5 poulets, 103 poulets/an, ça ne va pas sauf si je continue les pintades. Il me faudrait au moins une dizaine sur 15 jours, que ce soit poulets, pintades ou lapins : il faut que ça vaille le coup de passer à l'abattoir. Il faudrait être une vingtaine à en prendre un par mois.
- NT : il y avait des œufs plissés. FOT : c'est de l'ordre de l'inexplicable...

FOT veut augmenter le prix des petits paniers : passage de 9 à 10€, sachant que les paniers sont conséquents et que je vais faire plus de variété en légumes de

garde. 36€ les petits paniers, 66€ les gros.

3.2. Référente pommes de terre et agneau (Clarisse Martin)

a) Pommes de terre

Deux groupes, 7 sacs première quinzaine et 9 deuxième quinzaine. Soit 80 kg/mois, soit 720€.

Réaction de R. Girard

R. Girard souhaite n'effectuer qu'une seule livraison par mois, de 10 kg.

b) Agneau

Il y a une commande d'Agneau de trois caissettes et un abat, 23,50 kg.

Prochaine commande : 7 caissettes et 7 abats, livrés mi-mars. 55 kg viande et 800€ de chiffre.

Le prix de l'agneau ne devrait pas varier pour 2013.

Bilan de la visite de la ferme du 19 janvier : on était 4, certains ne sont pas venus à cause de la météo. Excellent pique-nique avec ragoût préparée par Marion Girard. Les absents y ont perdu, on envisage cependant un pique-nique en haut de la Lance avec les agneaux au cours du printemps. Avec tout ce qui se passe sur la traçabilité, Clarisse trouve dommage qu'il n'y ait pas plus de personnes pour s'intéresser à la filière de production.

Le dernier we d'avril, l'exploitation participe à Ferme en ferme, vous pouvez venir visiter.

3.3. Bilan de la référente cochon (Élodie Augier)

13 familles concernées, 95kg viande et 1xxxx,44€.

Les saucisses ont été jugées trop salées : il va ajuster. Quant aux mursons, gros souci de recettes : il va réduire la quantité.

3.4. Bilan du référent fromages de chèvre (Fabrice Lainé)

NT remarque que la bergerie est très belle

16 familles concernées, dt 7 ont répondu au questionnaire. Les fromages étaient à 1,45€, ils passent à 1,50€ quel que soit l'affinage. Il y aura 30 semaines de livraison au lieu de 20.

L'exploitation est en réflexion sur une certification bio.

À noter une nouveauté : le cabri de lait ou chevreau mi-lourd.

4. Éléments de libre discussion

- Changement de salle et d'horaire : il est décidé d'en rester aux mêmes conditions.
- Possibilité d'une inscription pour les permanences sur le blog : rejetée.
- *À propos de la non récupération des paniers : il est rappelé que le panier est perdu s'il n'est pas pris le lundi soir.*

- *Au sujet des sacs* : il faut amener son sac plus question d'aller chercher des cartons dans les supermarchés etc. Les légumes sans sacs iront dans une caisse spéciale à côté des « refusés ».

Vote au sujet du traitement des sacs oubliés

- 0 contre
 - 1 abstention
- Peut-on passer un petit panier en grand ? À voir avec le référent.

5. Quitus

Le quitus est voté à l'unanimité, avec les remerciements des présents auprès des membres du bureau.

6. Renouvellement du bureau

Sont démissionnaires :

- le Président
- la Secrétaire

[Relecture du document sur le rôle de chacun.]

- Président : Xavier Davadant est élu à l'unanimité.
- Laëtitia Pellerey est élue trésorière à l'unanimité.
- Antoine Parzy est élu secrétaire à l'unanimité.

7. Derniers éléments de discussion

- Détermination d'un coût unique de cotisation à l'AMAP de Nyons pour 2013 d'un montant de 15 € et d'une caution de 5 € pour les adhérents au panier de légumes. *Voté à l'unanimité.*
- *Miramap*. Explication de NT sur le fonctionnement de Miramap. Le soutien à Miramap est voté à l'unanimité.
- Sur l'introduction de fruits dans l'AMAP, la réflexion est lancée.
- Y a-t-il des manques ? Des démissions, des difficultés pour le jour de distribution.
- Participation aux événements. Il est décidé de participer à la Foire Naturellement, et au forum des Associations, quand il a lieu à Nyons.
- Il est rappelé qu'il faut mobiliser le bouche à oreille pour étoffer les effectifs de l'association. D'autre part, il faudrait recruter des personnes intéressées pour des paniers supplémentaires, soit lors de son absence, soit ponctuellement.
- Il est envisagé la constitution de mini-réunions et/ou dégustations tous les mois.
- Il est décidé que sera organisée une nouvelle réunion avec le nouveau bureau.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé,
FIN DE LA SÉANCE À 12H30, suivi d'un repas convivial entre les membres.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal ci-dessus, à la rédaction duquel ont participé l'ancien et le nouveau président et le secrétaire de séance et l'ont signé.